

DÉCISION

WPR/RC70 (4) PROGRAMME SPÉCIAL DE RECHERCHE, DE DÉVELOPPEMENT ET DE FORMATION À LA RECHERCHE EN REPRODUCTION HUMAINE : COMPOSITION DU COMITÉ POLITIQUES ET COORDINATION

Le Comité régional, notant que le mandat du représentant du Gouvernement des Fidji, en qualité de membre, dans la catégorie 2, du Comité Politiques et Coordination du Programme spécial de recherche, de développement et de formation à la recherche en reproduction humaine, expire le 31 décembre 2019, choisit le Japon pour désigner un représentant qui siégera au Comité Politiques et Coordination pour un mandat de trois ans, allant du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2022.

Neuvième séance, 11 octobre 2019